

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 31 janvier 2017 à 19 heures

Étaient présents :

BOSQ Gustave, NORBERT Michel, MATHERON Christophe, BERGERETTI Olivier, PIECQ Alain, ALLEC Rémi, MARTIN Sébastien, SEARD Yves, ROSSIGNOL Daniel

Absents :

Céline BONNAFOUX excusée donne pouvoir à D. ROSSIGNOL.
Monique GELLENS excusée donne pouvoir à G. BOSQ.

Secrétaire de séance : Olivier BERGERETTI

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation compte rendu conseil du 6 décembre 2016**
- **Délibération création poste ouvrier polyvalent**
- **Tarifs eau et assainissement**
- **Projet PAP**
- **Délibération PLU Intercommunal (document joint)**
- **Questions diverses**

En introduction M. Le Maire G. Bosq donne la parole à Alain Piecq suite à la réception de la motion des 83 élus anti-THT arrivée en mairie. Motion émanant de la réunion qui s'est déroulée à "La Roche de Rame".

Alain Piecq lit la motion (Cf. Motion jointe en annexe).
Les conseillers qui le souhaitent signent la motion.

I. Approbation du CR du conseil municipal du 06 décembre 2016.

M. le maire parcourt les points abordés lors de cette séance. Adopté à l'unanimité.

II. Création d'un poste d'ouvrier polyvalent :

Suite au départ de l'employé municipal à la commune d'Embrun, la commune de PSE recrute un ouvrier polyvalent. (Cf. Annexe offre d'emploi).
Une délibération est prise à l'unanimité pour la création d'un poste d'ouvrier polyvalent – cadre C.

III. Tarifs eau et assainissement :

Assainissement : suite au passage en intercommunalité, il a été convenu que les communes gardent leur tarif quand les budgets sont équilibrés ce qui est le cas pour notre commune.
Pour PSE, l'abonnement sera de 42€00, le prix du m³ de 0,10€.

Eau : les tarifs seront finalisés au moment du vote du budget. M. Le Maire souhaite que ces tarifs soient en adéquation avec les dépenses.

La délibération eau et assainissement sera prise au moment du vote du budget.

IV. Projet PAP :

M. Le Maire informe que dans le secteur AUox où a été prévue l'implantation du projet, on peut faire du collectif et des équipements publics mais ne pas implanter de mairie, ni de commerce. Une modification simplifiée sans enquête publique est possible pour qu'un commerce et une mairie y soient implantés
Le conseil autorise le Maire à négocier avec les propriétaires de ces terrains pour une acquisition foncière éventuelle.

V. Délibération PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Une délibération pour ne pas rentrer dans le PLUi est prise à l'unanimité.

VI. Questions diverses

a) M. Le Maire informe qu'il a pris un arrêté pour ne pas transférer son pouvoir de police à l'intercommunalité.

b) Chabrières.

M. le Maire de Réallon, Jean-Louis GLEIZE, propose une compensation de pâturages de 7 hectares pour le projet de Chabrières. Pour mémoire, la commune de PSE avait demandé une compensation de 50 à 80 hectares.

L'avis du président du groupement pastoral sera demandé avant toute prise de décision du conseil.

c) Projet des nouveaux statuts de la comcom de Serre-Ponçon est distribué aux conseillers pour lecture et étude pour le prochain conseil.

d) Différentes commissions ont été mises en place avec l'intercommunalité.

Les conseillers municipaux de PSE siégeront dans les commissions suivantes :

	Titulaires	Suppléants
Tourisme et promotions touristiques	Céline Constans	Alain Piecq
Finance et budget	Christophe Matheron	Daniel Rossignol
Assainissement, aménagement du territoire, abattoir de Guillestre et plateforme bois énergie	Gustave Bosq	Daniel Rossignol
Culture et patrimoine, lutte contre les chenilles processionnaires, démoustication et vents de sable	Sébastien Martin	Yves Séard
Transition énergétique, technologies de l'information et de la communication et déchets	Olivier Bergeretti	Gustave Bosq
Actions sociales et services de proximité	Monique Gellens	Céline Constans
Activités de pleine nature, mobilité douce et refuge animalier	Yves Séard	Michel Norbert
Travaux, risques naturels, GEMAPI et signalétiques	Alain Piecq	Christophe Matheron
Forêt, agriculture et environnement	Rémi Allec	Michel Norbert

e) Information de la Sénatrice:

Nouveau formulaire de demande de subvention sur fond parlementaire pour travaux divers d'intérêts locaux sur l'investissement.

f) Bureau de vote prochaines élections :
Le bureau de vote est transféré à l'école, dans le préau.

g) Pâturage et ONF :
L'agent du secteur, M. Peyre, souhaite la régularisation des concessions conformément à la réglementation et se propose d'établir et de facturer les conventions.
Le conseil propose d'établir lui-même les conventions et d'en profiter pour remettre à plat les différentes conventions sur le communal.

h)M. le Maire informe qu'une réunion organisée par l'ONF a eu lieu avec les communes possédant des terrains en forêt domaniale de Mt Guillaume sur les projets à venir dans les 20 prochaines années.

Fin de séance à 21H15